



Bruxelles, le 1^{er} février 2022
(OR. fr)

5852/22

CDR 18

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Délégations
Objet:	Comité des Régions
	- Perte de mandat d'un membre (ES)

Les délégations trouveront ci-joint copie de la lettre du Comité des Régions.

p.j.: IM 820 2022

E-MAIL

IN 000820 2022
26.01.2022

CoR D/97/2022 - 25/01/2022



Comité européen
des régions

Le Secrétaire général

Bruxelles, date de l'enregistrement officiel
SGCAB/PAF/dr D/121 (2022)

M. Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN
Secrétaire général
Conseil de l'Union européenne
Rue de la Loi 170
B - 1048 Bruxelles

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que nous avons été informés de la perte de mandat de **M. Francisco Igea Arisqueta, membre titulaire espagnol**, à partir du 20 décembre 2021, date à laquelle il a cessé ses fonctions au sein du Comité européen des régions.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma haute considération.

Petr BLÍŽKOVSKÝ